



Réparations mal faites et non honorées dans un garage agréé

Par **Vivier melysa**, le **23/10/2016** à **23:36**

Bonjour,

Victime en février 2016 d'un accident avec délit de fuite avec mon véhicule, la police nationale et municipale n'ont rien pu faire pour relever la plaque d'immatriculation de la personne puisque toutes les caméras de surveillance étaient en maintenance dans la ville (courrier du parquet et de la police municipale). Je me suis donc retrouvée avec un accident non responsable et j'ai donc du une franchise auprès de mon assurance. Cela n'est pas tant le problème. Quand je me suis rapprochée de mon assurance pour pouvoir faire réparer mon véhicule auprès d'un garage agréé avec mon assurance les réparations n'ont pas été honorées correctement (alignement de la porte mal fait, bosse au niveau de l'impact toujours. Isible, peinture sur le rétro viseur et voile de peinture sur le pare brise, les optiques , la calandre et les plastiques qui entour les anti brouillard. J'ai appelé mon assurance afin de voir ce que je pouvais faire, ils m'ont répondu que dans un premier temps il fallait faire les choses à l'amiable. Ce que j'ai fait. Je suis retournée au garage pour voir un responsable carrosserie pour qu'il puisse refaire les réparations correctement et faire le suivi. Nous avons convenu de ensemble de le faire apres nos vacances respectives .

Il y a donc une semaine, je ramène ma voiture, je refais la liste des interventions à effectuer en détails avec une autre personne (le responsable regardait en coin et faisait oui de la tête pour dire qu'il était au courant).. je récupère au bout d'une semaine mon véhicule et surprise... à nouveau de la peinture sur les joints la bosse toujours présente. Un chef d'atelier est venu constater et me dit qu'il a repris une bosse (imaginaire) au niveau du rétro (sauf que l'impact était au niveau de la baguette de la portière), qu'il a démonté celle ci... et donc si je pouvais à nouveau repasser le lendemain pour qu'ils reinterviennent dessus... je leur ai demandé s'ils se fichaient de moi que c'était inadmissible... je leur ai posé là questions avec quoi ils avaient enlevé la peinture sur les plastiques noires et pas de réponses, le chef d'atelier repart à ses occupations et la personne qui voulait me rendre mon vehicule ne dit rien.. je demande donc un responsable pour avoir des explications. Un responsable apres vente arrive en me prenant de haut et en jouant les cow boy pour me calmer puisque je suis mécontente et que personne ne daigne comprendre que les réparations ne sont faites correctement et que tout le monde se renvoie la balle sans s'excuser à un seul instant.

Je laisse donc ma voiture à nouveau, j'appelle mon assurance pour qu'il face remonter l'info (ce qui ne sera pas fait puisque ce n'est que de l'oral aucun écrit).

Je récupère ma voiture ce jour.. et l'agrafe à sauté, la peinture au niveau de la baguette est éclatée et la bosse toujours présente. Le seul responsable (apres vente) est venu constater et nous dit que les réparations sont faites mais que les experts sont à l'agrafe pret, à la minute prêt... autrement dit le travail est mal fait ou pas fait mais ce n'est pas la faute du garage... j'ai à chaque reprise voulu un compte rendu des interventions effectuées et bizarrement ce garage pour le citer Citroën bugnot à Neuilly plaisance dans le 94, ne fait pas de compte

rendu...

j'ai repris mon véhicule je suis partie et j'ai fait une demande auprès du service sinistre de mon assurance pour faire une contre expertise dans un autre garage...

que dois je faire de plus?

Est ce normal?

Merci de me trouver une solution parce que je ne sais plus quoi faire.. je dépose une voiture pour une réparation carrosserie auprès d'un garage agréé et je récupère au final une voiture que l'on m'a abîmé et mal refaite sans avoir un minimum d'excuses...